

Jours de Vienne, un dimanche 1900

Régates 1900, 30 juin et 1er juillet 2018

Avant-programme

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2018

Lieu : Cenon-sur-Vienne (coordonnées : 46° 46' 32" Nord 0° 32' 15" Est) à la Pointe de Forclan.

Présentation : Les **Régates 1900** s'inscrivent dans le cadre de la manifestation **Un Dimanche 1900, en bord de Vienne** organisé par la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault à l'occasion de "**Jours de Vienne**".

Les Régates 1900 sont l'occasion de revivre les loisirs et sports nautiques d'autrefois, de mettre en valeur des embarcations anciennes telles que canots, yoles, périssoires, canoës, voiliers de rivière... et les costumes typiques des canotiers et régatiers d'antan. Elles comprennent des concours de restauration et de navigation, des jeux nautiques, courses à virage, croisières, défilés (dont une « fête vénitienne », un défilé nocturne et en musique des embarcations illuminés) et un « cafouillage » en musique. C'est aussi des villages avec expositions, stand des associations, des conférences...

Accès et accueil : L'accès à la pointe de Forclan, le confluent du Clain et de

la Vienne, se fait par le Chemin de Forclan. Les participants sont accueillis le vendredi 29 juin de 14h à 17h et le samedi 30 juin à partir de 8h.

Parking : Parking surveillé à la pointe de Forclan pour les remorques, véhicules et camping-cars.

Embarcations :

- Bateaux anciens à la pagaie, à l'aviron et à la voile (dont le tirant d'air n'excède pas 5 mètres).
- Les reconstitutions de bateaux du XIXe et de la première moitié du XXe siècle. Tous les bateaux bois sont les bienvenus.

Transport des embarcations : Possibilité de coordonner des remorques collectives. Demande auprès du commissaire des régates.

Parc à bateaux : Un espace protégé du public sera réservé aux participants pour entreposer leur matériel et leur(s) bateau(x). En dehors du temps de navigation, les bateaux seront exposés au public (sauf les voiliers qui pourront rester amarrés à leur bouée). Le parc sera surveillé du vendredi 18h au lundi 8h.

Parcours :

- Pour les croisières et navigations libres : sur le Clain (seulement pour les pagaies) et sur la Vienne (3 km vers l'aval et 6 km vers l'amont jusqu'au moulin de Chitré à Vouneuil-sur-Vienne).
- Pour les régates et le défilé-promenade : sur la Vienne, 600 m, aller-retour, avec virage à la bouée.

Réunion des participants

- **Samedi soir, à 21h** : présentation du scénario de la Fête vénitienne et des règles de sécurité.
- **Dimanche matin, à 9h** : présentation des épreuves de la Régate et des règles de sécurité.

Prix : Un jury indépendant, présidé par une personnalité du canotage, de la plaisance, du nautisme ou des sports nautiques, évaluera les concurrents.

TREIZE récompenses seront décernées à cette occasion :

Trois prix seront remis en clôture des Régates pour chaque catégorie (voile, pagaie, aviron) :

- Prix de la plus belle embarcation
- Prix du meilleur canotier et/ou de la meilleure canotière.

Seront remis également :

- Grand prix du Jury de la Régate 1900 de Cenon-sur-Vienne (Coup de coeur du Jury. Il récompense un concurrent pour l'ensemble de sa prestation, embarcation, costume, convivialité, fairplay...)
- Prix européen des Régates
- Prix de la meilleure réplique toutes catégories confondues
- Prix du public toutes catégories confondues
- Un Prix "Challenge" des yoles à quatre rameurs avec barreur sera décerné,

Horaires programme du samedi 30 juin 2018	
10h00	Navigation libre
12h00	Déjeuner à la guinguette ou Pique-nique
14h00 – 18h00	Épreuve de "la plus belle embarcation". Passage du jury et présentation des embarcations à la voile, à la pagaie, à l'aviron à terre.

17h00 à 19h00	Conférences
19h30 – 21h00	Dîner offert
21h00 – 22h30	Briefing et appareillage vers les lieux de départ de la fête vénitienne, en amont du pont de Cenon.
21h30	Départ de la fête vénitienne : défilé nocturne des bateaux, avec lampions et en musique, jusqu'à la pointe de Forclan selon un scénario qui vous sera transmis après l'inscription.
Horaires programme du dimanche 1er juillet 2018	
9h00	Réunion des participants pour le rappel du règlement et des consignes de sécurité
9h15 - 11h00	Croisière en flottille
11h00 - 12h00	Jeux nautiques
12h00 - 12h30	Défilé-promenade
12h30	Déjeuner offert
14h30 - 15h00	Régates à la voile
15h00 - 15h30	Régates à la pagaie
15h30 - 16h00	Régates à l'aviron
16h00 - 16h30	Le "Cafouillage"
17h00	Remise des prix

Assurance Les participants se doivent d'assurer leur matériel et bateau(x).

Sécurité La sécurité sur l'eau est assurée par le comité d'organisation et des sauveteurs diplômés.

Service médical Un service médical est mis en place par le comité d'organisation.

Inscriptions

En ligne :

<https://goo.gl/forms/18ltH5Vf2QyqanR22>

Dès réception, les participants seront destinataires d'informations détaillées : règlement du concours, hébergement...

Indemnités : Prise en charge des repas du samedi soir et du dimanche midi. L'indemnité de transport des bateaux est plafonnée à 100 € par véhicule tracteur.

Restauration : Repas des équipiers le samedi soir et dimanche midi sous réserve de votre inscription préalable.

Hébergement : Les informations sur les hôtels et chambres d'hôtes seront envoyées après l'inscription. Bivouac possible sur place et sur demande aux organisateurs. Douches au stade des sports au centre de Cenon-sur-Vienne.

Renseignements :

- Renseignements sur la régates, les embarcations, leur transport, conseils techniques et historiques : tourisme@grand-chatellerault.fr

- Renseignements sur l'organisation et l'hébergement auprès du service tourisme de l'Agglomération de Grand Châtellerault au : 05 49 23 70 12 ou 05 49 23 70 11 ou lesregates1900@gmail.com